Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

DOCUMENT APPROUVE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de CERISIERS

4.3.5.1 Document graphique

Centre de la commune au 1/2 000ème

Plan n°4.3.5.1	REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : le 20/08/2019 Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 26/05/2021	
INITIATIVE Aménagement et Développement Adresse : 4, Passage Jules DIDIER - 70000 VESOUL Tél : 03.84.75.48.47 - Fax : 03.84.75.31.69 initiativead@orange.fr Agence de Besançon Tél : 03.81.83.53.29 - initiativead25@orange.fr	0 20 40 60 80 100 m * Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012* Plan cadastral actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

Limite de la commune concernée
Limite de zones et de secteur

ZONES URBAINES

- **U** Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat
- **UA** Zone urbaine à caractère patrimonial des centres anciens
- **UE** Zone urbaine destinée aux équipements d'intérêt collectif et de services
- **UX** Zone urbaine à vocation d'activité économiques
- **Uoap** Secteur de la zone U soumis à des OAP

ZONES A URBANISER

- **1AUE** Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement - vocation équipements d'intérêt collectif et de services
- **1AUX** Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement. Vocation principale d'activités économiques

ZONES AGRICOLES

- **A** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels
- **Ap** Secteur de la zone A de protection paysagère
- **Ax** Secteur de la zone A reservé aux stockages agricoles considéré - STECAL

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- **N** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels
- **Ncor** Secteur de la zone N en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

Emplacements réservés et numéro d'opération
Bâtiment pouvant changer de destination
Liaisons douces à conserver ou à valoriser
Bâtiment agricole existant
Espaces boisés classés
Préservation des commerces au rez-de-chaussée

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
Puits / Lavoir / Fontaine
Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture
Cours d'eau, fossé, mare, étang
Vergers de production (V1)
Vergers au sein du village (V2)
Bois, haies, bosquets
Milieux humides (données DREAL)

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Axe de ruissellement
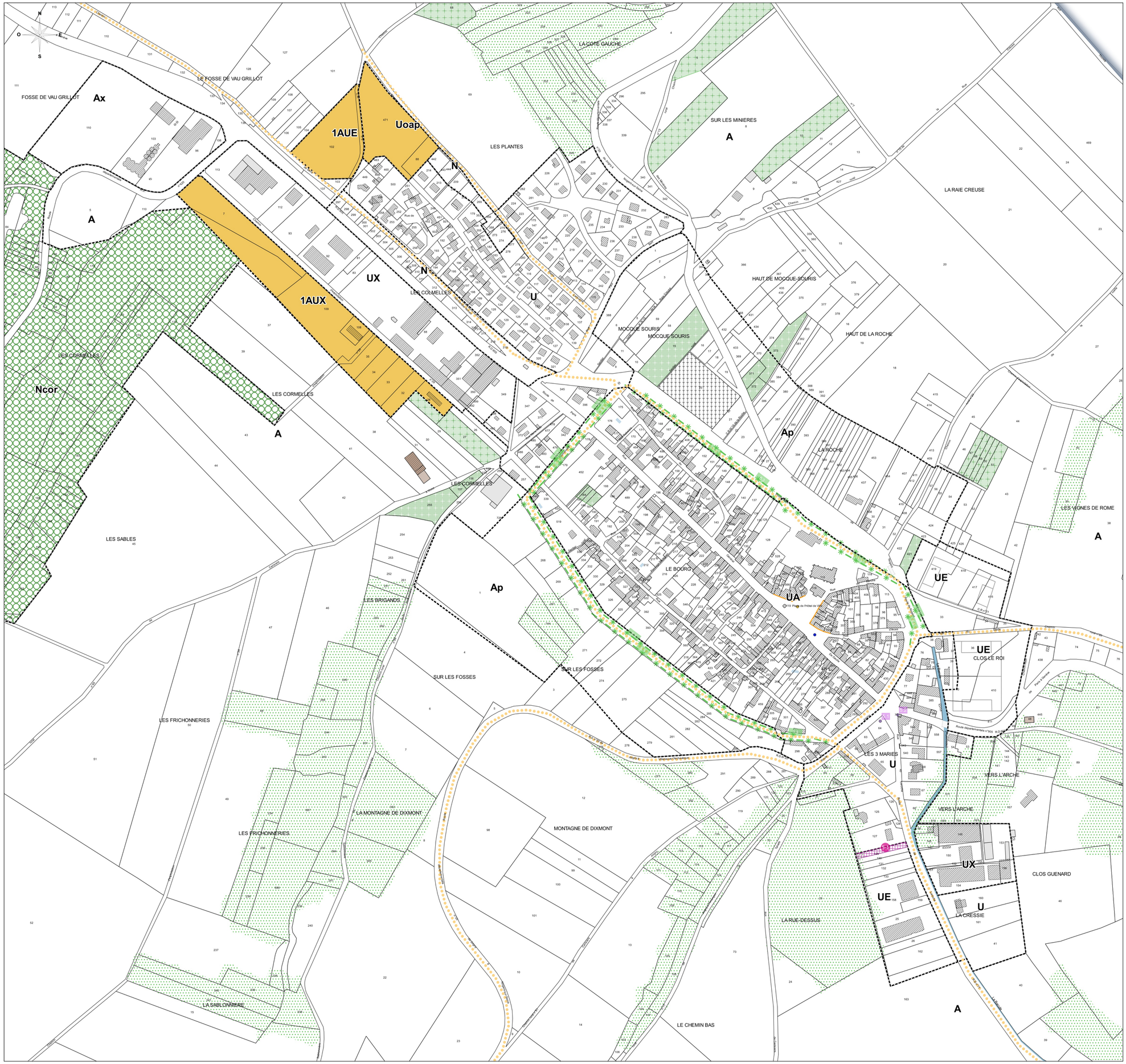
Commune	Identifiant	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie(en m²)
Cerisiers	5-1	Espace à végétaliser/ Tampon par rapport à la déchetterie	Commune de Cerisiers	557